

Une enquête de la statistique publique

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a pour mission de collecter, analyser et diffuser des informations sur l'économie et la société française sur l'ensemble de son territoire.

Les Services statistiques ministériels (SSM) réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. L'Insee coordonne les travaux des différents SSM avec qui il compose le Service statistique public. L'Insee et les SSM décident, en toute indépendance, des méthodes, des normes et des procédures pour l'établissement des statistiques et leur publication.

Des opérations statistiques officielles

Un cadre juridique strict

Les enquêtes réalisées par l'Insee sont conformes à la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Les traitements de vos données personnelles sont soumis au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Le secret statistique garantit la confidentialité de vos réponses !



NOUS SUIVRE



Abonnez-vous à nos lettres d'information

- ▶ [Insee.net actualités](#) (abonnement sur [insee.fr](#))
- ▶ La [lettre d'information](#) de votre région

NOUS CONTACTER



- ▶ par courriel : rubrique « [Aide](#) » accessible en haut à droite de la page d'accueil d'[insee.fr](#)
- ▶ par téléphone : **09 72 72 40 00*** du lundi au vendredi de 9h à 17h (heures de métropole)

(*numéro non surtaxé)

Retrouvez les études et données de l'Insee en libre accès sur [insee.fr](#)

ENQUÊTE

VOYAGES PROFESSIONNELS ET PERSONNELS

Conception / Réalisation : LATTITUDE - Nantes - www.agence-latitude.fr - 01 34 42 3 - Crédits photos : AdobeStock® - The noun project - Mise à jour : mars 2024



UNE ENQUÊTE SUR LES CARACTÉRISTIQUES DES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS ET PERSONNELS

L'enquête Voyages professionnels et personnels interroge les personnes sur leurs déplacements touristiques, que ce soit à l'occasion de vacances, week-ends ou séjours professionnels. Elle s'intéresse aux caractéristiques de ces voyages, telles que les moyens de transport utilisés, le type d'hébergement, les dépenses. Ces informations permettent notamment d'étudier les retombées économiques du tourisme en France.

... CONDUITE DANS L'ENSEMBLE DE L'EUROPE



Définie par un règlement européen, l'enquête est conduite dans l'ensemble des pays européens. En France, elle est réalisée par l'Insee.

► POURQUOI VOUS ?



Pour disposer de résultats représentatifs de l'ensemble de la population résidant en France, il n'est pas nécessaire d'interroger tout le monde. Cela prendrait trop de temps et coûterait trop cher. Un échantillon de personnes est donc tiré aléatoirement. Vous en faites partie.

► VOTRE RÉPONSE EST ESSENTIELLE

Même si vous ne vous déplacez pas ou très peu, votre réponse est primordiale pour prendre en compte la diversité des situations.

► VOS DONNÉES SONT ANONYMES, VOS RÉPONSES PROTÉGÉES



Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont utilisées uniquement à des fins d'études statistiques.

► VOS RÉPONSES ONT PERMIS DE SAVOIR QUE...



En 2021, les résidents de France métropolitaine de 15 ans ou plus ont réalisé **960 millions de nuitées** lors de leurs déplacements touristiques personnels ou professionnels : cela représente 19 nuits par habitant en moyenne.



2 personnes sur 10 n'ont réalisé **aucun voyage** pour motif personnel.



Les déplacements à l'étranger ont baissé avec la crise sanitaire de 65 % de nuitées entre 2019 et 2021. L'Espagne, l'Italie, le Portugal et la Grèce sont toujours en tête des destinations.

Retrouvez les informations sur cette enquête sur [insee.fr](https://www.insee.fr)



Services > Répondre à une enquête de l'Insee > Enquêtes auprès des particuliers
> Présentation des enquêtes auprès des particuliers

Comment se déroule l'enquête ?



L'ENQUÊTE SE DÉROULE DE MAI 2024 À JANVIER 2025

► Un enquêteur vous contactera prochainement par téléphone pour réaliser l'enquête immédiatement si vous êtes disponible, ou pour fixer un rendez-vous téléphonique.



► Il vous posera des questions sur les déplacements professionnels ou personnels que vous avez effectués au cours des 3 derniers mois, hors de votre environnement habituel ou dans une résidence secondaire.

► Vous pouvez vous munir de votre agenda personnel si vous en avez un : cela vous aidera à répondre.

► L'enquêteur réalise l'enquête sur un micro-ordinateur portable sécurisé. Il est tenu au secret professionnel.

► Vous serez peut-être réinterrogé une seconde fois par Internet 3 mois après cet entretien, et peut-être une 3^e fois encore 3 mois plus tard.

► Une notice vous sera fournie pour vous aider à répondre à l'enquête.

► Une seule personne de votre foyer, désignée par l'enquêteur, sera interrogée.



Si vous souhaitez avoir plus de renseignements, vous pouvez joindre par mail ou par téléphone le responsable de l'enquête.

Ses coordonnées figurent sur le courrier joint à ce dépliant.